

L'an DEUX MIL SEIZE, le MERCREDI 02 MARS, à 17 h 10, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en première séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 19 h 40).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. BELIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ LOWINSKY Jacques/ VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalin/ MAILLOT Gérard (arrivé à 17 h 27 au Rapport n° 16/1-01)/ FRANÇOISE Gérard/ CLAIN Claudette/ HOAREAU Jean-François/ FONTAINE Gabrielle/ COUDERC Alain/ HOARAU Brigitte (arrivée à 18 h 15 au Rapport n° 16/1-11)/ ESPÉRET Jean-Pierre/ ALI Laïnati/ PESTEL René Louis/ ISIDORE Marylise/ DELORME Eric/ ANDAMAYE Marie-Annick/ CHOPINET Gérard/ VOLIA-GARNIER Laetitia/ KICHENIN Virgile/ BOMMALAIS Geneviève (arrivée à 17 h 34 au Rapport n° 16/1-02)/ EUPHRASIE Didier (arrivé à 17 h 41 au Rapport n° 16/1-03)/ ASSABY Maximilien/ MARCHAU Jean-Pierre/ MAMODE Nourjhan/ CADJEE Ibrahim/ HUMBLLOT Nicole/ JAVEL François/ DUCHEMANN Yvette/ LOYHER Jeanne/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ BARDINOT Sonia/ ORPHÉ Monique/ VARONDIN Frédéric/ ARLANDON Corine/ MÉLADE Thierry (arrivé à 17 h 29 au Rapport n° 16/1-01)/ SILOTIA William/ BÉLIM Audrey/ VICTORIA René-Paul/ DOKI-THONON Lisianne/ HUBERT Richenel/ MOREL Jean-Jacques/ LATRA Sylvie/ HO-SHING Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

MAILLOT Gérard	à compter de son départ à 17 h 54 au Rapport n° 16/1-07	par ISIDORE Marylise
ADAMÉ Brigitte		par CLAIN Claudette
RAMASSAMY Nathalie	pour toute la durée de la séance	par HOAREAU Jean-François
BAREIGTS Éricka		par LOWINSKY Jacques
BELDA David	à compter de l'arrivée de son mandataire à 17 h 29 au Rapport n° 16/1-01	par MÉLADE Thierry
FOURNEL Dominique		par HUBERT Richenel
ANILHA Fernande	pour toute la durée de la séance	par VICTORIA René-Paul
LAGOURGUE Michel		par MOREL Jean-Jacques
HOARAU Serge		par HO-SHING Cynthia

Les membres présents, au nombre de 44 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- ORPHÉ Monique	(délégué/ Ville)	au titre de l'ADIL	Rapport n° 16/1-04
- KICHENIN Virgile	(délégué/ Ville)	au titre du CAUE	Rapport n° 16/1-05
- KICHENIN Virgile	(délégué/ Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 16/1-07
(*) ARMAND Alain	(délégué/ Département)		

ADIL Agence Départementale pour l'information sur le Logement
SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

(*) élu absent à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires ARRIVÉES	Remarques
MAILLOT Gérard	à 17 h 27	au Rapport n° 16/1-01
MÉLADE Thierry	à 17 h 29	au Rapport n° 16/1-01
BOMMALAIS Geneviève	à 17 h 34	au Rapport n° 16/1-02
EUPHRASIE Didier	à 17 h 41	au Rapport n° 16/1-03
HOARAU Brigitte	à 18 h 15	au Rapport n° 16/1-11
	DÉPART	
MAILLOT Gérard	à 17 h 54	au Rapport n° 16/1-07 procuration à ISIDORE Marylise

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le 4 MAR. 2016 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 44 sur 55.

LE MAIRE

